

DIALOGUE

ville-castelsarrasin.fr

REVUE MUNICIPALE DE CASTELSARRASIN - N°56 - Février 2011

DOSSIER

LES GRANDS TRAVAUX

Retour sur les chantiers en cours



ACTUALITÉ

Le Salon
des Antiquaires
Les 8° REFI

TERRITOIRE(S)

La boucle
locale en fibre
optique



FENÊTRE SUR...

TBR
une implantation
réussie

Actualité 3

Le Salon des Antiquaires
Les 8° Rencontres Emploi-Formation-Insertion

Vie des associations 5

Le CAC Cyclisme

Tour d'horizon 6

Brèves

Territoire(s) 8

La boucle locale en fibre optique



Dossier 9

LES GRANDS TRAVAUX

Retour sur
les chantiers
en cours

Fenêtre sur... 13

TBR
Une implantation réussie

Vie municipale 14

Conseils municipaux

Tribune libre 15

Expressions politiques

Dans le rétro 16

Retour en images sur des moments forts
de la vie castelsarrasinoise

Agenda 18

Les rendez-vous du printemps



Le Mot du Maire

Bernard DAGEN

Maire de Castelsarrasin
Conseiller Général de Tarn-et-Garonne

“ 2011 sera une année charnière et importante pour notre Département et Castelsarrasin, en particulier.

La réforme territoriale de l'Etat, votée en décembre 2010, a, entre autres, fixé de nouvelles données en matière d'intercommunalité. En première étape, l'élaboration de schémas départementaux, fixant les nouveaux périmètres de l'intercommunalité, doit être présentée par les Préfets avant le 31 décembre 2011. Compte tenu des orientations législatives pour l'élaboration de ces schémas, on ne connaît pas, actuellement, leur traduction et leur impact au plan local. A suivre donc de très près.

Autre opération non négligeable : la LGV. Pour l'instant, les trois hypothèses de tracé retenues en janvier dernier par la Commission consultative impactent très peu Castelsarrasin. En effet, celles-ci ne concernent que l'extrême Sud de « Bénis » et, dans le meilleur des cas, aucune habitation ne semble devoir être touchée.

Pour l'heure, un arrêté préfectoral impose un sursis à statuer sur tous les permis de construire et autres autorisations d'urbanisme qui pourraient être demandés aux abords de ces trois hypothèses de tracé. Pour Castelsarrasin, s'agissant de secteurs agricoles et inondables, peu de demandes devraient être concernées.

Au plan financier, la suppression de la Taxe Professionnelle continue à inquiéter les élus et les notes de conjonctures nationales sur les finances locales 2010-2011 ne sont pas rassurantes. Notre gestion a tenu compte de ces aléas et les premiers résultats 2010 sont, de manière atypique par rapport aux autres Communes, tout à fait satisfaisants.

La préparation du Budget 2011 sera donc sereine. Nous tiendrons nos engagements d'investissements, ceux déjà votés et ceux que nous proposerons pour 2011 et dont nous jugerons qu'ils sont dans l'intérêt de Castelsarrasin et de nos concitoyens.

Malgré ces incertitudes, je souhaite que cette nouvelle année apporte à toutes et tous le plus de satisfactions possibles et au nom de Castel d'Abord, vous présente tous mes meilleurs vœux.

”



DIALOGUE

Magazine d'information de la ville de Castelsarrasin

Mairie · 5, Place de la Liberté · 82100 CASTELSARRASIN

Directeur de la publication : Bernard Dagen

Préresse : Service communication - Adeline Hion

Photos : service communication (hors mention spéciale)

Impression : Castel Impression · ZI Barraouet · 82100 Castelsarrasin

Tirage : 7000 exemplaires · Dépôt légal à parution

DIALOGUE est distribué par MEDIAPOST, une entreprise du groupe La Poste

SALON DES ANTIQUAIRES ET BELLE BROCANTE

Le Salon des Antiquaires et Belle Brocante tiendra sa **22^e édition les 18, 19 et 20 février prochains à la salle Jean Moulin de Castelsarrasin**. Trois jours de manifestations durant lesquels se côtoieront des objets uniques, venus de la France entière...

Un des plus grands salons de la région

Le Salon des Antiquaires et Belle Brocante de Castelsarrasin est un des premiers salons de la région. Il accueille chaque année plus de 3000 visiteurs à la salle Jean Moulin.

Organisé avec le soutien de la ville, il est orchestré depuis une dizaine d'années par Monsieur Alex, Antiquités « Le Roi David » à Montauban, spécialiste en art de la table.

A quelques jours du coup d'envoi, les préparatifs battent leur plein, pour accueillir une quarantaine de professionnels, venus des quatre coins de la France. Ces passionnés viendront présenter leurs plus beaux objets, du meuble à la faïence, en passant par l'argenterie, le linge, les sculptures, les peintures ou les bibelots. Des spécialistes qui vendent mais achètent et réalisent aussi des estimations, selon vos besoins.

Seuls des objets originaux seront présentés, conformément à la charte qualité du Salon.



Inauguration

L'inauguration du Salon aura lieu, en présence des exposants, élus et personnalités :

vendredi 18 février 2011

à partir de 18h30

avec la présentation des stands suivie d'un cocktail.

Le Salon fait son cabaret !

Le Salon des Antiquaires est, chaque année, l'occasion d'un grand dîner spectacle.

La soirée aura lieu le samedi 19 février, à la salle Paul Descazeaux de Castelsarrasin.

Gourmandises, musique et humour seront au programme de cette soirée haute en couleurs !

Dîner spectacle : **Samedi 19 février**

Tarif : 50 euros (places limitées) - Réservation : 06 61 10 50 86

Information pratique

**Lieu : Salle Jean Moulin
à Castelsarrasin**

Ouverture :

**le vendredi de 14h à 19h,
les samedi et dimanche
de 10h à 19h**

**Entrée : 3 euros, billet valable
pendant tout le salon**

Renseignements

M. Alex,

**Antiquités Le Roi David
à Montauban**

Tél : 06 61 10 0 86

LES RENCONTRES EMPLOI-FORMATION-INSERTION

Les 8^{ème} Rencontres Emploi Formation Insertion ouvriront leurs portes
le mardi 22 février 2011 à 9h00, salle Jean Moulin à Castelsarrasin

Un événement annuel unique dans le bassin Castelsarrasin-Moissac

L'orientation et l'insertion professionnelle des jeunes et des demandeurs d'emploi constituent une priorité pour les pouvoirs publics. Afin de répondre à une forte demande d'informations et de conseils, de la part des jeunes scolarisés et des demandeurs d'emploi, les Communes de Castelsarrasin et Moissac organisent les rencontres emploi, formation, insertion.

L'objectif

Ces rencontres sont l'occasion exceptionnelle de rencontrer en direct et en un même lieu les professionnels de l'orientation, de la formation, de l'emploi et de l'insertion :

- répondre aux attentes du public en présentant un nombre significatif d'exposants dans tous les secteurs d'activités,
- rencontrer des professionnels (présentation des métiers, information sur les filières),

- aider à l'orientation,
- présenter les particularités du bassin d'emploi du département,
- informer sur les formations proposées par les établissements,
- conseiller les demandeurs d'emploi,
- proposer des offres d'emplois.

Les temps forts

Mardi 22, mercredi 23 et jeudi 24 de 10h à 11h

Tables rondes animées autour des thèmes :

- les contrats d'apprentissage et de professionnalisation

Intervenants : Bureau Territorial Tarn et Garonne / Service Territorial de la Direction de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage Région Midi-Pyrénées associé au Point A de la Chambre de Commerce et de l'Industrie, au Pôle Apprentissage de la Chambre de Métier et de l'Artisanat et au Point PICO Agriculture - l'UT de la DIRECCTE

Mardi 22 et mercredi 23 de 10h à 11h

Tables rondes animées autour des thèmes :

- les formations financées par La Région Midi-Pyrénées au titre du PRFP et celles par Pôle Emploi

Intervenants : Bureau Territorial Tarn et Garonne / Service Territorial de la Direction de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage Région Midi-Pyrénées - Pôle Emploi

Mardi 22 de 15h à 16h, mercredi 23 et jeudi 24 de 16h à 17h

Présentation des missions de la mission locale

- En quoi peut-elle vous être utile ?
- Comment peut-on vous aider ?

Intervenant : La mission locale de Castelsarrasin

Mardi 22 de 14h à 15h

Carrefour « Médico Social » élargi...

- les partenaires concernés vont se rencontrer autour de l'ADAPEI plus particulièrement sur la filière handicap

Mercredi 23 et jeudi 24 de 14h à 16h

Tables rondes animées « Comment créer son entreprise ? »

- « Les différents aspects liés à la création d'entreprise »

Intervenants : Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Tarn et Garonne et Chambre du Commerce et de l'Industrie

Tout le long du forum...

- Informations du Pôle Emploi : la mobilité : une clé pour l'accès à l'emploi, les aides à la mobilité
- Présentations statiques avec le 31^{ème} Régiment du Génie à l'extérieur de la Salle Jean Moulin
- Démonstrations interactives des métiers du bâtiment avec l'Association Cantonale Moissagaise des Artisans et Entreprises du Bâtiment de Moissac et avec le Lycée Saint Roch de Durfort Lacapelette
- Vidéo ! Témoignages de jeunes diplômés issus du département, sur leur parcours de formation et leur réussite professionnelle

+ d'infos

PIJ / Cyber-base
Tél : 05 63 32 68 97
www.refi82.fr

Le public visé

En concertation avec l'Education Nationale plus de 2000 élèves des collèges et lycées des établissements de l'Ouest du département sont attendus les 22, 23 et 24 février.

Ces rencontres sont ouvertes **aux élèves** en recherche individuelle d'information ou de réorientation, **aux familles**, **aux demandeurs d'emploi** en insertion sociale et professionnelle, **aux salariés** ainsi qu'à tout public en recherche d'informations.

Le jeudi 24 février

Une attention particulière est portée aux lycéens afin de les aider à s'informer et à mieux s'orienter après le baccalauréat.



Entrée libre

Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 18h

LE CAC CYCLISME

Un club au passé glorieux

Apparue dans les années 1920, cette section du CAC a connu, jusqu'aux années 1950, des coureurs de valeur.

Plus tard, vers 1970, sous la présidence de Clément Tournou, le CAC a eu de nouveau ses heures de gloire, avec Guionnet, Mercadier, Mailhe, Lalanne, Roux...

Dans les années 80, Clément Tournou crée la première école de cyclisme en France à Castelsarrasin. Elle servira de modèle à toute la région et même au niveau national et sera récompensée par 10 titres "d'école de cyclisme de l'année en Midi-Pyrénées".

En 1988, la consécration, le CAC Cyclisme remporte le titre National. L'école de cyclisme devient championne de France en 1991 et 1992.

En 1992, organisation du championnat de France des Ecoles de Cyclisme à Castelsarrasin, les jeunes remportent plusieurs titres régionaux.

En 1999, création de la première équipe de Division Nationale 3.

Le début des années 2000 sera marqué par le retour de l'école de cyclisme au championnat de France des écoles de cyclisme. En 2000, Mathieu Perget devient champion de France Cadets et les équipes Minimes, Cadets et Juniors remportent le trophée Midi-Pyrénées - triplé historique ! En 2003, Julien Ocherowitch est champion de France Cadets de l'Américaine.

Puis le CAC passe au plus haut niveau ! D'abord en DN3 puis DN2 et enfin en DN Espoirs.

En 2004, Vincent Joffre remporte la première course internationale : le tour de Gironde. L'équipe composée de G. Soula, B. Leraud, S. Pozza, M. Geniez et V. Joffre remporte le classement par équipe.

Enfin en 2008, Scott Lyttle remporte le grand prix de Buxerolles (86). L'équipe terminera 12^e du classement final et Vice-Championne de France de Division Nationale Espoirs.

En 2010, sous les couleurs du comité départemental 82 FFC, les cadets remportent le challenge Inter-régional par équipe qui regroupe les régions Midi-Pyrénées-Aquitaine-Poitou Charentes-Limousin.

Octobre 2010 : création de l'Occitane Cyclisme Formation.

Lors de l'assemblée générale de fin novembre, Eric Malbreil, co-président du CAC Cyclisme, reconduit pour un troisième mandat aux côtés de l'ancien coureur castelsarrasinois Grégory Igual, faisait un bilan positif d'une saison qui ne compte pas moins d'une centaine de victoires (277 podiums toutes catégories confondues, soit 10% de mieux que l'an passé) et près de 150 licenciés FFC mais aussi UFOLEP et FSGT (route et VTT).



L'Occitane cyclisme formation

N'étant pas parvenu à créer une Entente départementale avec le club de Montauban, le CAC Cyclisme s'est rapproché des deux des plus gros clubs du Tarn, le Albi Vélo Sport et le Saint-Juéry Olympique. Cette Entente a été signée le 27 octobre sous le nom d'Occitane Cyclisme Formation. Elle permet la création d'une équipe Élite commune, évoluant en Division Nationale avec une section "pôle Espoirs et Juniors", fonctionnant avec des moyens financiers, techniques et d'encadrement mutualisés.

L'objectif principal est la formation et la progression des jeunes. Cette Entente permettra d'avoir une équipe compétitive pouvant participer aux plus belles épreuves de niveaux national et international.

Le bureau de l'Entente, composé des membres des trois clubs, est présidé par Gérard Delgado (Albi VS). Michel Alibert et Éric Malbreil en sont les vice-présidents (St-Juéry O et CAC), Pascal Granié est chargé de la communication et des relations publiques (CAC), Louis Gleyzes, du secrétariat (St-Juéry O) et Jean Subra en est le trésorier (CAC). Le directeur sportif est Axel Clot-Courant.

Le renouvellement de la convention d'objectifs entre la Commune de Castelsarrasin et le CAC Cyclisme

En fin d'année, une nouvelle convention entre la Commune et le CAC Cyclisme a été signée. Cet accord implique : • que l'association s'engage à initier, organiser et mettre en place l'encadrement nécessaire à la formation technique des jeunes cyclistes • qu'elle participe aux compétitions organisées par la Fédération Française de Cyclisme ou toutes manifestations faisant de Castelsarrasin un « pôle cyclisme » reconnu • qu'elle favorise l'accès au cyclisme de haut niveau en créant un « pôle espoir » et en maintenant une équipe de Division nationale • et enfin, qu'elle organise, sur la Commune, des compétitions, dont le challenge Clément Tournou. En contrepartie de ces objectifs, la ville s'engage à soutenir financièrement ce club et à mettre des locaux à sa disposition pour ses réunions, son stockage de matériels et ses entraînements.

Les Baroudeurs 82 : la section VTT du CAC Cyclisme

En moins de deux ans, cette section du CAC est en pleine croissance. Avec plus d'une vingtaine de licenciés, la saison 2010 a vu une quinzaine de randonnées s'organiser en plus des sorties dominicales et des mercredis soirs. La motivation des Baroudeurs 82 est grande et a permis de proposer des circuits attrayants sur Montaigne-de-Quercy, Montricoux ou encore, en reliant Cahors à Castelsarrasin par la route de Saint-Jacques-de-Compostelle. Le CAC Cyclisme et sa section VTT se sont également beaucoup investis lors de l'édition 2010 du Téléthon, en organisant les circuits de 22 kilomètres pour les familles et débutants et de 42 km pour les plus sportifs, le dimanche 5 décembre au matin devant la salle Jean Moulin.

Cette seconde édition de la randonnée du Téléthon, dont le départ a été donné par le coureur automobile Jean-Philippe Belloc, a rencontré un vif succès auprès des participants venus en nombre.



Le CAC et Les Baroudeurs 82 au Téléthon 2010

INTERVENTION SUR LES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES

Qui contacter ?

Afin de détruire un nid, situé sur une propriété privée, vous devez faire appel aux services de professionnels d'entreprises privées. Les sapeurs-pompiers n'interviennent que sur les lieux publics ou si la situation revêt un caractère d'urgence avec danger immédiat pour le particulier. En cas de doute sur les lieux d'intervention, prenez avis auprès du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) - 4 rue Denis Papin - 82000 Montauban - Tél : 05 63 91 67 10

LE SERVICE CIVIQUE

Qu'est ce que c'est ?

C'est un engagement volontaire pour tous les jeunes de 16 à 25 ans.

- sur une période de 6 à 12 mois, pour une mission d'au moins 24 heures hebdomadaires,
- pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt général reconnue prioritaire pour la Nation,
- donnant lieu au versement d'une indemnité de 540 € net/mois,
- ouvrant droit à un régime complet de protection sociale,
- effectuée auprès d'organismes à but non lucratif ou de personnes morales de droit public, en France ou à l'international.

Quelles missions sont proposées ?

Les missions s'articulent autour de neuf grandes thématiques :

- Culture et loisirs : initiez des jeunes aux pratiques culturelles.
- Développement international et action humanitaire : aider à la scolarisation ou participer à des projets agronomiques.
- Éducation pour tous : aider à combattre l'illettrisme ou la déscolarisation.
- Environnement : sensibiliser la population au respect de l'environnement, au tri des déchets, aux économies d'énergie.
- Intervention d'urgence en cas de crise : aider à la reconstruction de sites endommagés par une catastrophe naturelle.
- Mémoire et citoyenneté : participer à de grands chantiers de restauration de sites historiques.
- Santé : sensibiliser des jeunes aux enjeux de santé.
- Solidarité : offrir aux personnes âgées ou isolées une aide concrète dans la vie quotidienne.
- Sports : accompagner dans le cadre de pratiques sportives des personnes n'ayant pas accès au sport.

Les autres formes de Service Civique

Toute personne âgée de plus de 25 ans pourra également effectuer un volontariat de service civique pour mener à bien, sur des périodes de 6 à 24 mois, des missions d'intérêt général auprès d'associations ou de fondations reconnues d'utilité publique.

Les volontaires recevront une indemnisation de la part de la structure d'accueil et bénéficieront d'une couverture sociale complète financée par l'État.

Les volontariats internationaux (de solidarité internationale, international en administration, international en entreprise et service volontaire européen) demeurent régis par les dispositions qui leur sont propres mais deviennent partie intégrante du nouveau Service Civique.

+ d'infos

ministère de l'éducation
www.service-civique.gouv.fr

IMMATRICULATION DES CYCLOMOTEURS

mis en circulation avant le 1^{er} juillet 2004

Depuis le 1^{er} juillet 2004, les immatriculations des cyclomoteurs sont automatiques pour les nouveaux deux roues au moment de l'achat.

En ce qui concerne les cyclomoteurs d'occasion de moins de 50 cm³ qui ont été mis en circulation avant le 1^{er} juillet 2004, ils devaient être immatriculés avant le 1^{er} janvier 2011 pour être utilisés sur la voie publique.

Seuls les cyclomoteurs utilisés sur la voie publique doivent faire l'objet d'une immatriculation

La date butoir du 31 décembre 2010, inscrite dans les textes, signifie que depuis le 1^{er} janvier 2011, un usager qui voudrait circuler avec son cyclomoteur mis en circulation avant le 1^{er} juillet 2004 doit le faire immatriculer. Il n'y a pas d'obligation de faire immatriculer un cyclomoteur ancien à partir du moment où il ne roule pas sur la voie publique.

Ce sera notamment le cas des usagers qui ne souhaiteront se déplacer avec leur cyclomoteur qu'à la fin de la période hivernale. L'immatriculation pourra s'effectuer au moment de la remise en circulation.

Il est rappelé que la détention d'un cyclomoteur non immatriculé ne constitue pas en soi une infraction. C'est le fait de circuler avec un cyclomoteur non immatriculé sur les voies ouvertes à la circulation qui est passible d'une amende (4^{ème} classe, 750 €).

Où peut-on immatriculer un cyclomoteur ?

Le propriétaire d'un cyclomoteur peut le faire immatriculer partout en France, auprès de la préfecture de son choix. Un certificat provisoire d'immatriculation (CPI) lui est délivré. Il est valable un mois et comporte son numéro SIV lui permettant de circuler immédiatement. Dans un délai d'un mois maximum, il recevra son certificat d'immatriculation à son domicile par envoi postal sécurisé. Ce numéro d'immatriculation est attribué pour toute la vie du cyclomoteur, comme c'est déjà le cas pour les autres véhicules. La délivrance du certificat d'immatriculation pour un cyclomoteur n'est assujettie à aucune taxe.

Pièces justificatives à fournir pour l'immatriculation

- la demande de certificat d'immatriculation,
- les justificatifs d'identité et d'adresse,
- le justificatif de propriété,
- le certificat de conformité ;
- une attestation d'assurance du véhicule en cours de validité, complétée dans la mesure du possible de la présentation des attestations d'assurances des trois années précédentes.

+ d'infos

ministère de
l'intérieur
www.interieur.gouv.fr

TÉLÉTHON 2010

On a tous eu raison(s) d'y croire

Cette année encore un bel élan de générosité a été constaté, lors du grand rassemblement des 3, 4 et 5 décembre derniers.

Pour la première fois à l'Espace Jean Moulin et malgré des conditions climatiques peu favorables, le succès de cette opération est indéniable, puisqu'il a permis de récolter 19% de plus que l'année précédente.

La Municipalité et l'Amicale des Motards de Castelsarrasin, co-organisateurs, tiennent à remercier vivement tous les participants, partenaires, bénévoles et donateurs, pour leur générosité et leur engagement.



LE CONSEIL LOCAL DE SÉCURITÉ ET DE PREVENTION DE LA DÉLINQUANCE

Les missions du CLSPD

Le rôle d'un CLSPD est de mettre en place des actions de prévention de la délinquance. Ainsi, la première mission est de dresser un diagnostic de délinquance sur le territoire de la Commune.

Un constat en 5 points

- Une augmentation des vols avec effraction, vols de voitures et de deux roues, vols avec violence et dégradations.
- Pas de localisation particulière de la délinquance ; toutefois, les quartiers de Cassenel et Chenevriev semblent plus exposés, en raison d'un habitat collectif plus important et la présence de nombreux jeunes.
- Peu de faits alarmants ont été signalés au sein des établissements scolaires ; toutefois, la déscolarisation de certains jeunes peut entraîner une marginalisation si des solutions rapides ne sont pas trouvées. Par ailleurs, il est souligné une augmentation de l'agressivité verbale et physique, notamment dès le primaire.
- Les violences conjugales participent à la dégradation de situations familiales et peuvent compromettre le devenir d'un enfant, si elles ne sont pas prises en compte en amont.
- Des efforts sont réalisés par l'ensemble des acteurs (police, gendarmerie, justice, équipes éducatives, travailleurs sociaux...), ce qui permet de contenir les phénomènes de délinquance. Néanmoins, il faut renforcer le partenariat.

LES SPRING BOUCS

L'équipe de rugby du 31^e Régiment du génie

Depuis septembre 2010, le 31^e Régiment du génie s'est doté d'une équipe de rugby : les Spring boucs (nom faisant référence à la mascotte du régiment, Turco, le bouc). En rouge et noir, aux couleurs de la ville de Castelsarrasin mais surtout à celles de l'arme du génie, cette toute jeune équipe a pour ambition de participer au championnat national du club sportif et artistique de la défense dans deux ans.

Ce projet ambitieux est né de la volonté du nouveau chef de corps du 31^e Régiment du génie, le colonel Francis CONTAMIN, ancien rugbyman. Dans le sud-ouest, sur cette terre d'Ovalie, il est important que le régiment puisse présenter sa propre équipe de rugby.

Cette équipe, composée de plus de cinquante joueurs pour faire face aux départs en missions, est entraînée par Alain DAVIN du bureau des sports du régiment. Ancien entraîneur de l'équipe de Valence d'Agen, il a joué à Toulouse, à Montauban et évolue actuellement comme centre au CAC de Castelsarrasin. Les Spring boucs ont déjà joué deux matchs amicaux contre l'équipe de rugby de la caserne de Montauban et celle du 48^e Régiment de

Agissons ensemble avec France Parkinson

Afin de mieux faire connaître la maladie de Parkinson, la Mairie a décidé, dans le cadre de la journée mondiale de Parkinson, de parrainer avec les Lion's club de Castelsarrasin, Moissac et Beaumont de Lomagne, une soirée d'information et de sensibilisation le jeudi 14 avril 2011 à partir de 19h, salle Paul Descazeaux.

Interviendront :

- Dr Brefel-Corbon (neurologue CHU Purpan) à propos de l'éducation thérapeutique.
- Dr Bouloche (neurologue CHG Montauban) à propos du rôle de « l'aidant ».
- M. Hivet (kinésithérapeute Clinique de la Pinède) à propos de la balnéothérapie.
- Mme. Herard (orthophoniste)
- Mme. Passera (Directrice de la MDPH) à propos du handicap et des problèmes administratifs.
- Mme. Belmudes (France Parkinson) à propos des jeunes parkinsoniens.

Un cocktail préparé par le LEP de Castelsarrasin clôturera cette soirée qui aura permis de comprendre cette maladie et l'impact qu'elle a sur le malade et son entourage.



+ d'infos

France Parkinson
www.franceparkinson.fr

transmissions d'Agen. L'équipe du 31 s'est inclinée par deux fois face à ces équipes plus expérimentées. Mais ces rencontres sont importantes pour les Spring boucs et participent à leur montée en puissance. Les entraînements ont été intensifiés et le but maintenant pour cette équipe est de réaliser des matchs contre des équipes plus expérimentées afin d'ajuster son jeu, gagner en technique, en qualité offensive et défensive et en vitesse de jeu, ce qui lui permettra de transformer prochainement ses intentions. Les Spring boucs, les sapeurs d'Afrique, ont déjà un point fort. Face à l'adversaire, ils ont, à chaque fois, fait preuve d'une combativité exemplaire, « virils, puissants et déterminés » tel un bouc.



LA BOUCLE LOCALE EN FIBRE OPTIQUE

La route vers le Très haut débit

Le 27 septembre dernier, la Commission Permanente du Conseil Régional de Midi-Pyrénées a entériné le financement Européen du réseau en fibre optique de la Communauté de Communes Castelsarrasin-Moissac. Cette subvention avait déjà reçu un avis favorable du Comité Régional de programmation des fonds Européens la semaine précédente.

Ce projet s'inscrit dans le Schéma Départemental des Télécommunications, voté en 2004, par le Conseil Général. Suite à la desserte en 2007-2008 des centraux téléphoniques des Communes de Castelsarrasin et Moissac et à la pose de fourreaux le long de la liaison Quercy-Gascogne, la Communauté de Communes a décidé dès début 2008, de s'engager dans un projet qui offrira le très haut débit aux entreprises et aux services publics présents sur les deux Communes. Ce projet entre enfin dans sa phase opérationnelle. La consultation des entreprises va être lancée début février pour un démarrage des travaux prévu en avril 2011. Le réseau sera opérationnel dans le premier semestre 2012.

Monsieur le Maire, Bernard Dagen, précise que le projet de Très haut débit de la Communauté de Communes s'inscrit dans la continuité de la volonté de développement des nouvelles technologies de communication de la Commune. Il y a seulement trois ans, 12 Communes autour de Castelsarrasin étaient situées en « zone blanche », c'est-à-dire non couvertes en Haut-Débit. Face à la défaillance des opérateurs privés qui ne souhaitent pas investir dans des secteurs « non rentables », le SIVOM des Vallées et Terrasses du Tarn et de la Garonne, comprenant 19 Communes dont Castelsarrasin, a pris le relais pour la résorption de ces zones blanches. 14 émetteurs ont été installés, lesquels permettent aujourd'hui à 114 foyers de bénéficier d'internet en haut débit.

S'agissant du Très haut débit, face aux besoins exprimés par les entreprises et dans un contexte de développement et d'adaptabilité, l'accès au Très haut débit devient, pour les Communes de Castelsarrasin et Moissac, un facteur de compétitivité. L'objectif est de réaliser une infrastructure de transport, en l'occurrence une boucle locale en fibre optique, qui va desservir les plus gros consommateurs de débit ayant un impact sur la vie économique, c'est-à-dire toutes les entreprises localisées dans les zones communales et intercommunales ainsi que les administrations et établissements publics. Pour ces dernières, cela va leur permettre de mettre en place de nouvelles applications, comme la vidéosurveillance, la télégestion, la visioconférence, la création de réseaux intranet pour les écoles, les médiathèques, etc...

Un réseau d'avenir...

Au total le réseau de fibre optique s'étale sur plus de 20km et dessert les entreprises situées sur les zones d'activités communales et intercommunales du territoire (7,5km sur Castelsarrasin, 6km sur Moissac et 6,5km pour la liaison Quercy - Gascogne pour un montant de 1 700 000€ dont 55% seront financés par le Département et l'Europe.

300 entreprises seront raccordables et bénéficieront d'un débit pouvant aller jusqu' à 100Mb/s à des tarifs très attractifs.

Les seconds bénéficiaires seront les services et équipements publics du territoire (plus de 80 établissements et services publics situés sur les Communes de Castelsarrasin et Moissac (écoles, collèges, lycées, mairies, hôpitaux, maisons de retraite, offices de tourisme, centre sociaux...)).

Par ce projet, la Communauté de Communes pose la première pierre d'un réseau très haut débit pour les particuliers (FFTH ou « Fiber To The Home »). Ce réseau pourra ensuite dans les 5 à 10 ans desservir les particuliers, mais le coût par secteur s'élèvera entre 4 000€ et 10 000 €.



Schéma du Réseau Intercommunal en Fibre Optique de la Communauté de Communes de Castelsarrasin-Moissac

Haut-Débit. Face à la défaillance des opérateurs privés qui les », le SIVOM des Vallées et Terrasses du Tarn et de la pris le relais pour la résorption de ces zones blanches. 14 à 114 foyers de bénéficier d'internet en haut débit.

ar les entreprises et dans un contexte de développement et d'adaptabilité, l'accès au Très haut débit devient, pour les Communes de Castelsarrasin et Moissac, un facteur de compétitivité. L'objectif est de réaliser une infrastructure de transport, en l'occurrence une boucle locale en fibre optique, qui va desservir les plus gros consommateurs de débit ayant un impact sur la vie économique, c'est-à-dire toutes les entreprises localisées dans les zones communales et intercommunales ainsi que les administrations et établissements publics. Pour ces dernières, cela va leur permettre de mettre en place de nouvelles applications, comme la vidéosurveillance, la télégestion, la visioconférence, la création de réseaux intranet pour les écoles, les médiathèques, etc...

Des boucles secondaires devront être réalisées, à plus long terme, pour desservir les particuliers en très haut débit. Mais l'enjeu n'est pas le même au plan économique, même si, au plan politique, la pression des administrés sera de plus en plus forte pour bénéficier des dernières technologies.

RETOUR SUR LES CHANTIERS EN COURS



LA PROMENADE DU CHÂTEAU

La 1^{ère} phase bientôt achevée

Après 3 mois de travaux, si le secteur Nord-Est de la Promenade du Château est encore en chantier, le plus gros des travaux de la 1^{ère} phase de cette opération a été réalisé : Terrassements, réseaux, structures de chaussées, bordures,... sont posés et achevés.

La mise en œuvre des matériaux de sols a déjà commencé avant les fêtes de Noël par la pose des pavés calcaire (pose réalisée avec un très grand soin) sur la partie centrale de l'Esplanade et des dalles de la future terrasse du Café.

Depuis début janvier, les nouveaux arbres ont été plantés, les candélabres sont posés (certains sont déjà raccordés au réseau d'éclairage public).

Dans les jours et les semaines qui viennent, les bandes de chaussée en pavés granit seront achevées, les trottoirs en béton seront coulés, les enrobés des stationnements seront réalisés. Des enrobés provisoires seront mis en œuvre sur la voirie, dans l'attente des enrobés définitifs (qui seront réalisés pour tous les secteurs en fin de chantier) ; la circulation et les stationnements pourront donc être mis en service sur ce secteur courant février.

D'ici la fin janvier, l'Esplanade devrait être pavée sur toute la surface de la phase 1. Le mobilier devrait être mis en place à la même période.

La 2^{ème} phase du chantier, concernant le secteur 2 (Place Lamothe Cadillac et trottoir Nord de la Promenade) devrait commencer un peu plus tôt que prévu initialement, dans le courant de la première quinzaine du mois de février... si le temps le permet !

LOTISSEMENT COMMUNAL DE GANDALOU

L'aménagement de la 1^{ère} tranche a démarré

L'opération globale poursuivie par la Commune est de réaliser, sur un site de presque 5 Ha, un lotissement de 43 lots en deux tranches : une première tranche de 28 lots et une seconde de 15 lots. L'équipe d'études, composée du Cabinet SOGEXFO, de Madame Véronique COURCELLES, paysagiste et du Cabinet « Sud-Ouest Environnement Conseil », pour la partie étude d'impact, a remis son projet final à la fin de l'automne dernier.

Une consultation d'entreprises a été lancée pour la réalisation de l'opération avec les 28 premiers lots en tranche ferme et les 15 derniers en tranche conditionnelle, celle-ci étant levée en fonction du rythme des futures ventes.

Les travaux ont été attribués en décembre dernier :

- le lot « Terrassement - Voirie et eaux pluviales » a été confié aux entreprises conjointes EUROVIA - COUSIN PRADERES - LAFFONT, pour un montant de 339.636,43 € TTC pour la tranche ferme et 107.528,29 € TTC pour la tranche conditionnelle

- le lot « Eau potable - Eclairage - Telecom » a été confié aux entreprises conjointes SPIE Sud-Ouest et SARL LANIES, pour un montant de 134.550 € TTC pour la tranche ferme et 51.428 € TTC pour la tranche conditionnelle

- le lot « Espaces verts » a été attribué à l'entreprise RICHIN, pour un montant de 66.894,18 € TTC pour la tranche ferme et 13.824,99 € TTC pour la tranche conditionnelle.

Le chantier a démarré mi-janvier et la 1^{ère} tranche sera livrée vers début juillet 2011.

Afin d'améliorer la qualité environnementale du projet, la ligne Haute Tension Electrique qui surplombe le site, va être enfouie. ERDF et la Commune se sont partagées le coût de cet enfouissement, à raison de 17.669,93 € TTC chacune.

Dès le début du printemps, la Commune va lancer la commercialisation des lots, via une campagne d'information. Le prix de vente définitif sera fixé par le Conseil Municipal après l'estimation du Service des Domaines attendue pour début février 2011.



L'EXTENSION DE L'ECOLE DE GANDALOU

Les travaux vont démarrer

Dans les précédents numéros, a été présenté le projet d'extension de l'Ecole de Gandalou dénommée Groupe Scolaire Sabine Sicaud, conçu par l'agence d'architectes « PLAN B » de Toulouse.

En octobre dernier, une consultation d'entreprises a été lancée et les marchés de travaux ont été attribués fin décembre 2010 :

- Le lot « VRD » : SAS EUROVIA (Nègrepelisse) 36.660,99 € TTC
- Le lot « Gros Œuvre » : SARL LUVISUTTO (Lafrançaise) 98.870,71 € TTC
- Le lot « Ossature Bois » : SARL BEGUE (Merville) 33.074,08 € TTC
- Le lot « Isolation-Etanchéité » : « Ets ARTYBAT » (Meauzac) 20.970,66 € TTC
- Le lot « Menuiseries Aluminium » : SARL BSA (Moissac) 27.304,68 € TTC
- Le lot « Menuiseries intérieures bois » : SAS MONTLAUR et Fils (Castelsarrasin) 7.521,30 € TTC
- Le lot « Isolation/Cloisonnement/Faux plafonds » : SARL MMP (Moissac) 12.441,90 € TTC
- Le lot « Revêtements sols/murs » : Ets MERZ (Montauban) 12.816,52 € TTC
- Le lot « Electricité » : SARL BLASCO (Castelsarrasin) 13.362,79 € TTC
- Le lot « Chauffage/Plomberie » : SARL ACCP GRAICHI (Saint-Antonin Noble Val) 26.880,00 € TTC
- Le lot « Peinture » : SARL ROQUES (Castelsarrasin) 4.205,93 € TTC

D'un montant total de 294.109,56 € TTC, les travaux vont démarrer en février 2011 et devraient s'achever en août 2011. Le Cabinet COVEIS INGENIERIE, chargé de la sécurité et de la protection du chantier, veillera à son bon déroulement pendant les périodes scolaires.



Ecole de Gandalou



Plan du lotissement de Gandalou

EXTENSION DE LA STATION D'EPURATION

L'engagement des travaux est imminent

La Commune a décidé de réaliser l'extension de la station d'épuration afin de traiter les matières de vidange issues des dispositifs d'assainissement non collectif, situés dans l'Ouest du Département. D'une capacité actuelle de 22.500 Eq H (Equiv. Habitants), les travaux ont pour objectif d'augmenter la capacité de traitement à 33.000 Eq H et 3.375 m³/j en charge hydraulique.

Cette extension permettra de traiter les matières de vidange à raison de 60 m³/j sur 5 jours, soit le volume de 6 camions hydro-cureurs par jour. Il sera prévu une gestion automatisée du dépotage par carte magnétique et la réalisation de prélèvement d'échantillons, afin de déterminer la qualité du produit dépoté.

Cet aménagement permettra une gestion performante de l'ouvrage laissé à disposition (payante) des sociétés de vidange.

Pour la réalisation des travaux, une consultation d'entreprises a été lancée en octobre 2010 et le marché a été attribué à la SAUR Région Sud-Ouest, seule société ayant remis une offre, pour un montant de 1.715.559 € TTC, auquel s'ajoute l'option retenue de traitement des boues, à hauteur de 331.486,95 € TTC.

Compte tenu de son impact pour la protection environnementale du Département, cette opération reçoit le soutien financier du Conseil Général et de l'ADEME (Agence de l'Eau Adour-Garonne), à hauteur de 79,50 %.

A la suite de l'enquête publique « Loi sur l'Eau » qui s'est achevée le 29 décembre 2010, une autorisation préfectorale de rejet des effluents dans la Garonne sera délivrée. Dès son obtention, le chantier sera immédiatement engagé.

ABATTOIR MUNICIPAL

L'agrément européen est obtenu !

Depuis plus de deux ans, la Commune s'est employée à mettre en place toutes les actions correctives demandées par l'Etat en vue d'obtenir l'agrément européen pour son abattoir municipal.

Sur la base d'un rapport final du Service de Sécurité Sanitaire des Aliments, lequel a constaté la conformité de cet équipement avec les règles sanitaires européennes, Monsieur le Préfet de Tarn-et-Garonne vient de délivrer le 4 janvier 2011, l'agrément n° 820033022 pour l'abattage d'animaux de boucherie, limité aux espèces bovines, ovines et caprines.

Du fait de cet agrément, l'Etat va ouvrir un poste de contractuel des services vétérinaires à l'abattoir de Castelsarrasin afin d'assurer l'inspection permanente des viandes.

Enfin, cet agrément va permettre aux usagers de pouvoir commercialiser les viandes abattues au-delà des frontières loco-régionales.

POLE EMPLOI

Le regroupement

ANPE / ASSEDIC est réalisé

Côte des Charretiers

L'Etat a décidé, en 2010, de regrouper les missions de l'ANPE et de l'ASSEDIC dans un lieu unique : Le Pôle Emploi.

Cette décision a des conséquences foncières notables à Castelsarrasin, puisque jusque là, l'ANPE était installée dans des locaux loués, situés Côte des Charretiers, alors que l'ASSEDIC était hébergée par la Municipalité au 1^{er} étage du bâtiment communal situé Rue de la Paix.

Le Pôle Emploi va donc être localisé sur le site actuel de l'ex-ANPE, mais avec un doublement de la surface des locaux actuels, portée à 1.000 m².

Le propriétaire des murs a accepté de financer l'opération d'extension chiffrée à 1.000.000 €.

Les travaux, qui seront majoritairement réalisés par des entreprises locales, dont la Société PONS, seront achevés en juin 2011.

L'ensemble du bâtiment sera mis à disposition de Pôle Emploi par voie de bail sur neuf ans.

PPRT BUTAGAZ

L'étude de vulnérabilité des habitations incluses dans le périmètre du PPRT est lancée

Le Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) lié au site « BUTAGAZ », prescrit par la Préfecture en juillet 2009, est en cours d'élaboration et sera soumis à enquête publique en mars ou avril prochain.

Le projet actuel de PPRT classerait 22 habitations riveraines dans un périmètre d'aléa faible de surpression et prescrirait, pour ces dernières, des mesures de renforcement des éléments de menuiseries externes dont les vitrages / châssis des maisons.

Sans attendre l'approbation définitive de ce PPRT, et afin de répondre aux interrogations et attentes légitimes des propriétaires concernés, la Municipalité a décidé de lancer, d'ores et déjà, une étude individuelle de vulnérabilité pour chacune des habitations, afin d'estimer la nature exacte et le coût des travaux de renforcement ou de remplacement des fenêtres.

A la suite d'une consultation lancée en novembre 2010, c'est le Cabinet APSYS, dont le siège est à Suresnes (92), qui a été choisi pour cette mission, moyennant le prix de 27.508,00 € TTC.

Les visites individuelles de chaque maison seront programmées avant fin février 2011, et un rendu des conclusions de l'étude est attendu au plus tard fin mai 2011.

Une nouvelle aire spécialement destinée aux camping-caristes

Actuellement, les camping-cars stationnent en bordure du Canal au pied du Château d'eau de Flamens. Cet accueil plus toléré que réellement organisé, s'est développé sur ce site de manière quelque peu anarchique en portant atteinte, petit à petit, à l'environnement du Port et de ses abords. La Municipalité a donc décidé de créer une aire spécialement destinée à accueillir ces camping-cars qui restent, pour une grande part, un mode d'hébergement temporaire de loisirs, mais exceptionnellement, peuvent constituer un habitat permanent pour leurs occupants. Cette aire, qui pourra accueillir une trentaine de camping-cars, est en cours de réalisation sur un terrain communal situé au lieu-dit « Ressayre ». Son accès sera conditionné par le règlement de droits de places via une borne de paiement par carte bleue. Elle sera équipée également de bornes payantes permettant aux utilisateurs de bénéficier de l'eau et de l'électricité.

Le coût des travaux, équipements compris, s'élèvera à 137.593,56 € TTC.

Interdite aux caravanes, l'aire de camping-cars devrait être opérationnelle dès le mois de mai 2011.



Aire de camping-cars

LE WIFI AU PORT

Effectif en février 2011

La Commune a décidé de mettre en place un accès nomade Internet du type HOT-SPOT (WIFI) sur le site du Port de Plaisance Jacques-Yves Cousteau. La Société E-TERA, retenue pour cette opération, réalisera le réseau de transport des Télécommunications Haut Débit permettant de desservir les différents points hauts (château d'eau, églises, mâts) nécessaires à la couverture du site et des zones demandées. E-TERA interconnectera ce réseau de transport à son réseau de fibre optique avec un débit de 15 Mb/s symétrique. Depuis les points hauts, E-TERA installera son réseau de distribution apportant sur le site un accès internet de 2 Mb/s - 512 Kbs et autorisant les accès nomades depuis les zones de couverture demandées. E-TERA assure les coûts d'exploitation et de fonctionnement du réseau installé et les coûts d'accès et d'interconnexion au réseau internet.

Pour la Commune, le coût d'investissement de la configuration complète (accès + 1 borne de distribution) s'élève à 3.800 € HT. Ce service devrait être mis à disposition des usagers avant la fin février 2011.

TBR

Une implantation réussie

La nouvelle usine de production d'implants

Le Groupe TBR, leader français de l'implantologie dentaire, avait mis les petits plats dans les grands pour inaugurer sa nouvelle usine « TBR Industries » de 2 000 m², le 14 octobre dernier.

Plus de 350 praticiens venus des quatre coins du globe ainsi que les élus ont pu découvrir les nouveaux locaux dotés d'équipements technologiques de haute précision.



L'usine innovante et adaptée

Les invités ont pu visiter intégralement la nouvelle usine.

Tous ont pu découvrir la fabrication d'un implant dentaire, de la matière première jusqu'à l'implant conditionné en salle blanche.

Les regards captivés ont pu se poser sur une des décolleteuses à commande numérique composant le parc machine, et l'usinage à 5 microns, innovation technologique propre au Groupe TBR, s'est matérialisé par le balai des outils de coupe calibrés par le responsable d'atelier.

La visite s'est poursuivie par le département de contrôle qualité et de technologie d'état de surface TBR pour s'achever aux salles blanches de plus de 200 m² dans lesquelles sont conditionnés les implants et l'ensemble des étages prothétiques et ancillaires de chirurgie.

Une technologie nationale haute précision

Après un discours du Dr André Benhamou, fondateur du Groupe TBR en 1986, qui retraça les 25 ans d'histoire scientifique, industrielle et humaine de l'entreprise, Julien Benhamou, PDG, ne cacha pas sa fierté de faire des produits exclusivement « Made in France » : depuis son centre de recherche et son usine, le Groupe TBR conçoit et fabrique des produits répondant à toutes les exigences réglementaires (certifications ISO 9001, ISO 13485, marquage CE et agrément américain FDA).

« Alors que la plupart de nos concurrents décident de délocaliser et de sous-traiter leur production, TBR fait le choix de la Qualité 100% Made In France en accentuant son implantation dans notre belle région de Midi-Pyrénées. » Tout en amenant un argument de poids pour expliquer son choix : *« Nos partenaires (plus de 20 000 dentistes et distributeurs répartis sur 57 pays) et les patients attendent de nous un produit dont nous pouvons certifier l'origine et la qualité. Ce que nous sommes en mesure de tenir sur ce site. »*

Et le moins que l'on puisse dire, c'est que l'usine TBR Industries a d'ores et déjà pris une avance technologique en atteignant des tolérances 2 fois plus drastiques que la moyenne, à 5 microns ! *« Une vraie prouesse technologique, quand on sait qu'un cheveu a un diamètre moyen de 70 microns. »*

Ce qui faisait dire à la députée du Tarn et Garonne et conseillère régionale Sylvia Pinel : *« TBR fait partie des industries qui vont assurer au département sa mutation technologique. »* Une vision partagée par le vice-président du conseil général, Guy-Michel Empociello, et le maire Bernard Dagen qui souligne : *« l'excellence économique apportée par TBR. »*



TBR en chiffres

- N°1 mondial de l'implantologie hybride
- N°1 français de l'implantologie hybride
- plus de 420 000 hybridimplants vendus
- plus de 20 000 praticiens utilisateurs
- présent dans 57 pays
- 25 ans de succès clinique et d'innovation
- 100% « made in France »
- 7 gammes d'implants
- 21 certifications et homologations dont FDA, CE, ISO 9001, ISO 1438

EXPRESSIONS POLITIQUES

En application de la Loi du 27 février 2002, relative à la démocratie de proximité, *“un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale”* dans le journal d'information générale de la ville. Les textes communiqués sont publiés conformément à l'article du règlement intérieur s'y rattachant et leur contenu n'engage que la responsabilité de leurs auteurs.

GROUPE DE LA LISTE “Une dynamique d'avenir pour Castelsarrasin”

Le début de l'année est le moment d'échange des vœux pour les mois à venir.

C'est l'heure du bilan de l'année écoulée et celle des résolutions à prendre pour l'année qui vient. Sauf qu'aujourd'hui, il devient de plus en plus difficile de prévoir.

Notre collectivité, la commune de Castelsarrasin, n'échappe pas à la règle. De tous les chantiers marquants annoncés et prévus, seul celui de la Promenade du Château est en cours.

Loin de nous l'idée de polémiquer à nouveau sur ce sujet. C'est une réalité. On nous annonce une participation des autres collectivités (Conseil général, Conseil Régional...) pour le financement de ces travaux à hauteur de 20% du total.

C'est bien. Mais pourrions-nous encore bénéficier de ces financements à l'avenir, avec les nouvelles réformes prévues ? Ce n'est pas si sûr.

Ce qui est certain, c'est que nos concitoyens n'auront pas toujours le porte-monnaie extensible à souhait pour compenser ces manques de financements. Alors soyons prudents, plus que jamais.

L'arbitrage qui est fait sur les investissements communaux doit toujours tenir compte de cette donnée. C'est aussi une question de choix. Le choix de proposer au plus grand nombre de nos concitoyens des équipements collectifs utilisables par tous.

Notre groupe s'inscrit dans cette démarche. Le budget communal 2011 va nous être présenté par la majorité municipale dans les semaines qui viennent.

Comme les années précédentes, nous nous attacherons à observer la même vigilance sur ces choix d'investissements.

Notre objectif est l'Avenir des Castelsarrasinois.

Bonne et heureuse année à toutes et tous !

GROUPE DE LA LISTE “Vivre ensemble”

Nous voilà donc en 2011, année intermédiaire de notre mandat municipal et l'occasion pour nous de faire le point sur notre engagement pris en 2008.

Ainsi, dans le numéro 47 de Dialogue, juin 2008, nous écrivions : « Nous voulons clairement indiquer ici que nous nous situons dans une minorité constructive et non pas dans une opposition négative ».

Elus du Groupe Vivre Ensemble, Patrick MALPHETTES et Françoise TARDIN, avons tenu cette promesse. Nous avons voté quasiment la plupart des délibérations qui nous ont été proposées. Celles qui n'ont pas eu notre approbation, dès lors qu'elles nous semblaient contraires à l'intérêt de notre ville et des Castelsarrasinoises et Castelsarrasinois, concernent, notamment, le budget et les taxes et nous avons toujours expliqué nos positions. Curieusement, nous avons constaté que Monsieur le Maire nous rejetait dans une opposition politico-policienne dès lors que nous avions un avis contraire, en témoignent en réponse les articles de Dialogue du groupe majoritaire.

Eh bien, d'ici la fin du mandat nous entendons poursuivre la ligne de conduite qui est la nôtre, et nous continuerons à traduire par nos votes notre désaccord si nécessaire.

Nous aurons entamé l'année 2011 depuis quelques semaines quand vous prendrez connaissance de cet article.

C'est pourquoi, nous préférons consacrer les quelques lignes qui nous sont autorisées, non pas à vous parler de probables augmentations de taxes concernant le budget communal à venir, non pas à vous parler de choix d'investissements que nous ne soutenons pas mais pour vous souhaiter simplement, parce qu'il n'est pas trop tard, Chères et Chers Concitoyens, une bonne année ; que 2011 soit pour tous et chacun une année d'Espérance en des jours meilleurs, dans un monde plus JUSTE, plus FRATERNEL, plus SOLIDAIRE.

GROUPE DE LA MAJORITE MUNICIPALE “Castel d'Abord”

Les premiers résultats provisoires 2010 donnent un niveau de dépenses d'équipement réalisées de l'ordre de 3,3 millions d'euros injectés dans notre économie locale.

Mais, à ce chiffre, il faut aussi ajouter les reports d'un montant de 2,2 millions d'euros.

Pour les non spécialistes, les reports sont des dépenses d'investissement engagées avant le 31 décembre 2010, mais non encore payées à cette date.

Dans ce numéro de Dialogue ont été évoqués les chantiers en cours dont, pour certains, les marchés n'ont été signés qu'en décembre 2010 (cas par exemple de l'extension de l'Ecole de Gandalou, du lotissement de Gandalou...) qui sont donc des reports.

Pour autant, si l'opposition n'a retenu que la Promenade du Château comme seul investissement visible en 2010, c'est bien un total de près de 6 millions d'euros d'investissement qui aura été engagé en 2010.

Il est vrai que les plannings prévisionnels des opérations lourdes sont difficiles à tenir et que les phases de préparation avant les premiers coups de pelle sont longues, sans doute trop longues.

Mais les montages administratifs et financiers des dossiers prennent beaucoup de temps en fonction des délais administratifs de procédure et de décision des subventions des partenaires financiers.

Rien n'est facilement acquis et aboutir devient de plus en plus un véritable parcours du combattant.

Mais l'essentiel est de tenir bon et de faire ce que notre devoir d'élus nous impose en faveur de nos concitoyens, avec rigueur et clairvoyance, comme nous l'avons toujours fait depuis plus de 20 ans.

Dans le rétro



XX^e SALON D'AUTOMNE
du 14 au 26 novembre
Salle Paul Descazeaux



**FÊTE DU GRAS
ET DU VIN NOUVEAU**
19 novembre 2010
Salle Jean-Moulin



**INAUGURATION DES
PATIOS DE L'HIPPODROME**
17 novembre 2010



100^{ÈME} EXPOSITION
Décembre 2010 et janvier 2011
Galerie d'Art Municipale



MARCHÉ AU GRAS
Tous les jeudis de novembre à avril
Halle Occitane



**EXPOSITION 13^{ÈME} COMPAGNIE
DE L'ARMÉE SECRÈTE DE TARN-ET-GARONNE
ET JEAN MOULIN**
1^{er} décembre 2010
Hall d'accueil de la Mairie



ANIMATIONS DE NOËL
 Décembre 2010
 Centre ville



LES MATINÉES CONTÉES
 15 décembre 2010
 Médiathèque



**SPECTACLE DE NOËL
 MAISON DE LA PETITE ENFANCE**
 16 décembre 2010
 Salle Paul Descazeaux



LE NOËL DE LA MAIRIE
 15 décembre 2010
 Salle Paul Descazeaux



MARCHÉ DE NOËL
 Décembre 2010
 Centre ville



St CATHERINE
 25 novembre 2010



LE CIRQUE POUR LES ÉCOLES
 14 décembre 2010
 Centre ville

Concerts

PIERRE ET LE LOUP

Vendredi 22 avril
à 21h00

Salle Jean Moulin

Concert de l'Orchestre Municipal d'Harmonie «Loch Ness / Frère Jacques / Le Pays des Jouets».
Entrée gratuite

Ecole Municipale de Musique :

Tél : 05 63 95 01 81

<http://ecole.musicastel.free.fr>

COMÉDIE MUSICALE

Vendredi 13 mai
à 21h00

Salle Paul Descazeaux

Chorale d'enfants de l'Ecole Municipale de Musique et Groupe Vocal Ado dans

«La petite fille aux allumettes».

Entrée gratuite

Ecole Municipale de Musique :

Tél : 05 63 95 01 81

<http://ecole.musicastel.free.fr>

DOGORA

Vendredi 27 mai
à 21h00

Salle Jean Moulin

Une musique moderne et populaire autour d'un nouveau langage inventé par le compositeur Etienne Perruchon - Choeur de 140 enfants et 60 adultes et un orchestre symphonique de 70 musiciens - Un voyage sonore aux couleurs méditerranéennes et slaves à ne pas manquer !

Ecole Municipale de Musique :

Tél : 05 63 95 01 81

<http://ecole.musicastel.free.fr>

CONCERT JAZZ-ROCK

Vendredi 10 juin
à 21h00

Salle Paul Descazeaux

Prestation des Ateliers Rock, Gaffet Band et Castel Big Band.
Entrée gratuite

Ecole Municipale de Musique :

Tél : 05 63 95 01 81

<http://ecole.musicastel.free.fr>

Expositions

MOGA - HANKO

Du 4 février au 12 mars

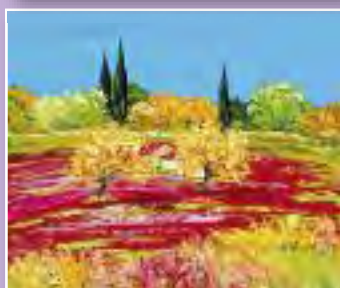
Exposition de peintures

Galerie d'art municipale

Vernissage le 4 février à 18h30

Galerie d'Art municipale

Tél : 05 63 32 51 07



CORBICE

Du 18 mars au 16 avril

Exposition de peintures

Galerie d'art municipale

Serge Corbice traîne ses pinceaux depuis plus de trente ans sur les plages du bassin d'Arcachon. Sa maîtrise de l'art pictural lui a donné une notoriété considérable. Il parvient à rendre l'impression de bien être provoquée par l'eau et le tatch. Le vol des mouettes, l'île aux oiseaux... autant d'images retranscrites avec une force incroyable.

Galerie d'Art municipale

Tél : 05 63 32 51 07



Sortir

SALON DES ANTIQUAIRES ET BELLES BROCANTES

18, 19 et 20 février

Salle Jean Moulin

Organisé avec le soutien de la ville, le Salon des Antiquaires rassemble une quarantaine de professionnels passionnés, qui viennent présenter au public leurs plus beaux objets.

Entrée : 3 €

Soirée des antiquaires

Sam 19 février - Salle P. Descazeaux

Grand dîner spectacle

Le Roi David

Tél : 06 61 10 50 86



7° CARNAVAL DES BATELIERS

Samedi 26 février à partir de 11h
Port Jacques-Yves Cousteau

7° édition de ce carnaval organisé par les grands navigateurs de Castelsarrasin.

Cette année, Dunkerque s'invite à Castelsarrasin, n'oubliez pas votre déguisement dunkerquois.

Renseignements et réservation (avant le 21 février) :

Capitainerie : 05 63 32 01 39

Bateau Océan Manor : 06 14 47 11 11

CONCOURS RÉGIONAL DES VINS DU SUD-OUEST

Dimanche 10 avril à partir de 10h
Salle Jean Moulin

Un jury de 200 tasters évalue plus de 500 échantillons de vins d'Aquitaine et Midi-Pyrénées.

Office de tourisme

Tél : 05 63 32 01 39

ARTS EN FLEURS

Dimanche 8 mai

Parc de Clairefont

20ème édition de l'exposition florale.

Vente, conseil, artisanat d'art,
animations, restauration sur place.

Entrée gratuite

Service culturel

Tél : 05 63 32 78 10

MARCHÉS AU GRAS

Tous les jeudis matin de 8h à 12h

jusqu'au 28 avril

Halle Occitane

Animations

Découpe des carcasses gratuite.

Service culturel

Tél : 05 63 32 78 10

Jeunesse

MATINEES CONTEES

Médiathèque municipale

Séances de lecture à haute voix
pour les enfants de 3 à 7 ans

- Mercredi 9 février

- Mercredi 16 mars

- Mercredi 13 avril

- Mercredi 11 mai

Inscription nécessaire auprès

de l'espace jeunesse

Animation gratuite - de 10h30 à 11h

Médiathèque municipale

Tél : 05 63 32 75 44

Social

DON DU SANG

Lundi 28 février et mardi 1^{er} mars

Mardi 26 et mercredi 27 avril

de 10h à 13h et de 15h30 à 19h

Salle Jean-Moulin

Collecte mobile

Association pour le don de sang

Tél : 05 63 31 65 92

AGISSONS ENSEMBLE AVEC FRANCE PARKINSON

Jeudi 14 avril

à partir de 19h

Salle Paul Descazeaux

Dans le cadre de la journée
mondiale de Parkinson.

Soirée d'information et de
sensibilisation, parrainée par la
Municipalité et les Lion's club de
Castelsarrasin, Moissac et
Beaumont de Lomagne.

Un cocktail sera proposé afin de
clôturer la soirée.

Service culturel

Tél : 05 63 32 78 10

www.franceparkinson.fr

Emploi et formation

RENCONTRES EMPLOI FORMATION INSERTION

22, 23 et 24 février

Salle Jean Moulin

Salon organisé par l'association
REFI et les Communes de

Castelsarrasin et Moissac,

regroupant des professionnels

de l'emploi et de l'insertion à

destination des scolaires, étudiants,
demandeurs d'emploi et salariés.

Entrée libre

Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 18h

Association REFI

Tél : 05 63 32 68 97

www.refi82.fr



CASTEL SERVICES

Hôtel de ville - 5 Place de la Liberté - 82100 CASTELSARRASIN

Site internet : <http://www.ville-castelsarrasin.fr> - E-Mail : mairie@ville-castelsarrasin.fr

Standard : 05 63 32 75 00 - Services techniques : 05 63 32 24 31 / Astreinte : 06 20 35 59 43

Pompiers	18	Office de tourisme / Capitainerie	05 63 32 01 39
Police	05 63 32 35 17	Service culturel	05 63 32 78 10
Gendarmerie	17	Sous-Préfecture	05 63 32 82 82
SAMU	15	DDE Castelsarrasin	05 63 32 71 90
Médecin de garde	05 63 95 04 04	Perception	05 63 32 21 21
Pharmacie de garde	05 63 32 35 17	Fourrière canine	06 81 18 45 88
Hôpital	05 63 32 88 00	Syndicat des eaux	05 63 32 21 88
ASVP (agents de surveillance municipaux)	05 63 32 78 15	Déchetterie - recyclerie	05 63 32 44 07
SAUR Urgences	05 81 91 35 07	CCAS	05 63 32 75 02
N° national d'urgence enfants disparus	116 000	Foyer restaurant	05 63 32 75 28

Arts en Fleurs

8 mai

Parc de Clairefont

Restauration sur place



**Arts en Fleurs,
le rendez-vous
des couleurs
et des senteurs,
fête ses 20 ans**

**Les passionnés du
jardin ont rendez-vous
au parc de Clairefont
dimanche 8 mai**

Arbustes, plantes de massif ou de balcon, plantes vertes ou fleuries, d'intérieur ou d'extérieur... la nouvelle édition d'Arts en Fleurs promet d'être colorée !

Cette année encore, ce grand marché aux fleurs réunira, au parc de Clairefont, horticulteurs, pépiniéristes et autres professionnels de la filière jardinage, comme la poterie ou la motoculture. Un moment privilégié pour réinventer son jardin et profiter des conseils d'experts.

**Concours de
composition florale**

Opération réitérée devant le succès rencontré l'an dernier lors du premier concours de composition florale.